

Localisation des câbles dangereux pour les oiseaux sur les domaines skiables

Entre 2000 et 2004, une enquête systématique a été réalisée sur les 252 domaines skiables alpins et pyrénéens pour localiser les tronçons de câbles aériens sous lesquels des cadavres d'oiseaux ont été retrouvés. À l'occasion de cette enquête initiale, un réseau de correspondants a été constitué qui permet depuis d'effectuer des mises à jour annuelles. Depuis le début de l'enquête, 835 cadavres d'oiseaux ont été signalés sous 764 portions de câbles appartenant à 467 infrastructures. Ces nombres sont, bien évidemment, à considérer comme des minima, sachant que seule une infime partie des oiseaux morts est retrouvée (tous ne tombent pas à l'aplomb des câbles, les prédateurs font rapidement disparaître les cadavres...).

Impliqués dans 74 % des cas de collision, les téléskis apparaissent comme les infrastructures les plus dangereuses pour l'avifaune. 24 % d'entre eux sont responsables de percussions. Même si la tendance est aujourd'hui à leur remplacement par des équipements plus performants, ils constituent encore 57 % du parc de remontées mécaniques. Les espèces qui paient le plus lourd tribut, en particulier aux remontées mécaniques et aux téléskis, sont le tétras-lyre dans les Alpes et le grand tétras dans les Pyrénées. Ils représentent à eux seuls, respectivement 70 % et 45 % des cas de mortalité.

Pour les cas de collision les plus fréquents (tétras-lyre/télési et grand tétras/télési), l'analyse des caractéristiques des tronçons impliqués suggère que le critère principal est la hauteur au sol du câble le plus haut. Elle est le plus souvent supérieure à 8 mètres sur les portions meurtrières (*figure 1*). Cette configuration correspond aux secteurs de compression, en rupture de pente, lorsque le câble retour des perches saute des pylônes. Ce critère synthétique (indicateur également d'une augmentation de l'étendue de la nappe de câbles...), peut permettre d'identifier les tronçons à risques potentiels actuels ou futurs en complément de ceux localisés lors de l'enquête.

Diverses expérimentations permettent aujourd'hui de proposer des systèmes de visualisation pour les câbles des différents types d'infrastructures. Pour les téléskis, les cordelines de sécurité peuvent être équipées de flotteurs ovoïdes de couleur rouge.

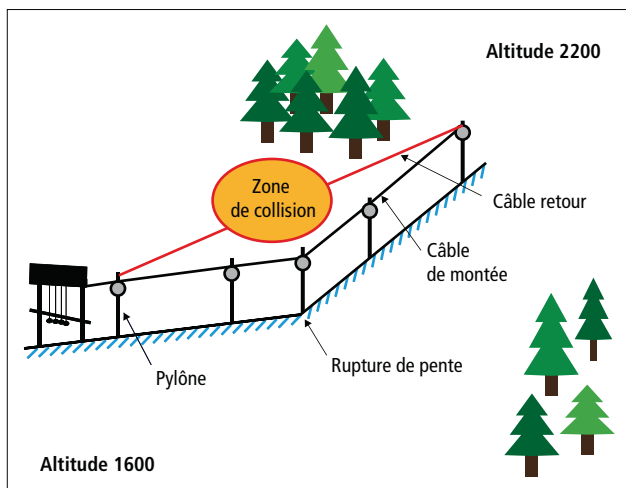


Figure 1. Profil d'un câble potentiellement à risque pour le tétras-lyre.



© D. Maillard/ONCFS

Des actions de sensibilisation et d'information ont été entreprises auprès des différents responsables des domaines skiables pour obtenir, autant que faire se peut, la pose de ces dispositifs sur les portions de câbles meurtrières. À ce jour, sur les 137 stations possédant des tronçons à risques, 66 ont engagé une démarche de visualisation : 87 des 467 infrastructures identifiées comme dangereuses ont été visualisées. Par ailleurs, 86 ont été démontées dans le cadre du renouvellement des parcs de remontées mécaniques.

Sous les 78 tronçons de téléskis dangereux équipés de flotteurs, pour certains depuis plus de 12 ans, 18 cas de mortalité (12 tétras-lyres, 2 lagopèdes, 1 bartavelle, 3 « autres espèces ») ont été constatés après visualisation. Les portions incriminées sont des portions équipées partiellement ou avec des flotteurs défectueux (détériorés ou décolorés). Aucun cas de mortalité n'a été recensé sous les portions de téléskis entièrement équipés avec des flotteurs rouges résistants aux intempéries et aux UV, mis au point spécialement dans le cadre d'un partenariat OGM/Lycée Arbez-Carme d'Oyonnax (filiale plasturgie).

L'efficacité de ces dispositifs et la poursuite des efforts entrepris avec les domaines skiables devraient donc permettre à terme de réduire significativement les collisions dans les câbles.

